

**2013/5318 - Gratuités totales ou partielles de frais de location de salles municipales de spectacle et/ou de frais de captations audiovisuelles accordées aux associations et organismes suivants : CFEEDD et le Graine Rhône-Alpes - Espace Jeune 6e - FNATH - Compagnie CALA - Académie de Lyon, circonscription de Lyon 1 / 6 - ADES du Rhône - Association CREA apprendre la vie - Piano à Lyon - Association Agend'arts - Mairie du 3e - Association Polysonnance - Association Allegretto - école Saint-Pothin Ozanam. Montant total des exonérations : 22 960,72 euros HT. (Direction Centrale de l'Immobilier) (BMO du 25/03/2013, p. 0711)**

Rapporteur : Mme GAY Nicole

(ADOPTE)

(Adopté.)